



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE  
ORANGE

du mardi 18  
au jeudi 20  
NOVEMBRE  
2014

Engagé(e)s  
pour vous  
représenter

# ÉLECTION CE / DP À ORANGE





## UN BILAN DE MANDATURE QUE SEULE LA CFDT PEUT FAIRE À ORANGE !

**À ORANGE, plusieurs accords d'entreprise, signés par la CFDT, apportent des garanties à tous les salariés, qu'ils soient hommes, femmes, cadres ou non cadres, fonctionnaires comme salariés de droit privé.**

Bien entendu, même lorsqu'un accord « sécurise » les dispositions en vigueur dans l'entreprise, il peut être constaté localement des difficultés d'applications, pour cela la CFDT demande, dans chaque accord, la création d'une commission permanente de suivi qui permet de traiter, dans le respect des dispositions signées, les cas individuels qui sont remontés à vos représentants CFDT.

**Mais la CFDT signe-t-elle pour autant tous les accords ? Non, bien entendu !** La CFDT s'engage pleinement dans toutes les négociations dans le but de construire des droits nouveaux. Lorsque les négociations amènent « du + » pour les salariés, seule une signature permet de pérenniser les avancées et de les mettre en œuvre.

## ET PLUS CONCRÈTEMENT, LE SAVIEZ-VOUS ?!

- Pour maintenir le pouvoir d'achat des salariés de droit privé comme des fonctionnaires à Orange, la CFDT a signé l'accord salarial chaque fois qu'il apportait des mesures pour tous et toutes !
- Pour bénéficier de l'intéressement, qui est un dispositif facultatif permettant d'associer l'ensemble des salariés aux résultats de l'entreprise, la CFDT a signé l'accord triennal d'intéressement.
- Pour maintenir le niveau de Participation dans un contexte économique en récession, la CFDT a renégocié et signé l'accord sur la Participation.
- Pour la monétisation de jours détenus dans votre CET dès janvier 2015, la CFDT a signé l'avenant au PERCO.
- Pour offrir des solutions alternatives aux évolutions d'implantation des activités sur le territoire et répondre aux préoccupations de développement durable, la CFDT a signé l'accord sur le Télétravail.
- Pour que les évolutions de l'emploi et des compétences soient visibles par tous les salariés et sur chaque bassin d'emploi, la CFDT a signé le nouvel accord sur la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences 2014-2017, plus connu sous le nom de GPEC.
- Pour une véritable égalité entre les femmes et les hommes de notre entreprise, la CFDT a signé l'accord Égalité Professionnelle.
- Pour que les salarié(e)s en situation de handicap soient mieux soutenus et aidés dans leurs démarches, pour leur maintien dans l'emploi, et leur parcours professionnel, la CFDT a signé l'accord « Handicap ».
- Pour favoriser l'embauche de jeunes sur des emplois pérennes et permettre la transmission des savoirs entre générations, la CFDT a signé l'accord « Contrat de Génération ».
- Pour permettre à qui le souhaite d'aménager sa fin de carrière, la CFDT a signé le nouvel accord sur l'emploi des seniors (TPS).

### Quelle organisation syndicale autre que la CFDT peut vous présenter un tel bilan ?

La CFDT n'a rien lâché de ses exigences :

Engagement déterminé dans toutes les négociations et signature de nombreux accords qui n'apportent que du plus pour tous les salariés de l'entreprise dans tous les domaines : emploi, rémunération, conditions de travail, etc.



Laurent BERGER  
& les Délégués Syndicaux Centraux d'Orange

### LA CFDT ENGAGÉE POUR VOUS REPRÉSENTER DANS UNE ENTREPRISE QUI CHANGE... ET POUR UN DIALOGUE SOCIAL EXIGEANT ET RESPONSABLE

La consolidation à venir du secteur des télécoms, le développement des réseaux très hauts débits, une concurrence qui ne faiblit pas, une entreprise qui gère la décroissance de l'activité comme des effectifs... la CFDT a la conviction que rien ne sera possible sans un dialogue social renforcé, des ajustements organisationnels réellement négociés, une dette sous contrôle et une stratégie claire et partagée.

La CFDT porte la conviction que la pérennité et le développement d'Orange reposent sur sa capacité à concilier performance économique et progrès social.

**C'est pour cela, qu'à Orange, comme ailleurs, la CFDT dit depuis longtemps qu'il n'y a pas de développement d'entreprise sans prise en compte de toutes les parties prenantes dont celle des salariés.**

**Il faut pouvoir compter sur des organisations syndicales représentatives. Avoir des représentants CE/DP CFDT, efficaces et conscients des enjeux est primordial !**

# À L'HORIZON 2020 À ORANGE !



## PENSER À CEUX QUI QUITTENT L'ENTREPRISE, MAIS AUSSI À CEUX QUI RESTENT... ... AVEC UNE ATTENTION POUR LES NOUVEAUX EMBAUCHÉS.

L'emploi est depuis toujours au cœur des revendications de la CFDT à Orange. Accélérer les embauches, veiller à la transmission des savoirs et des compétences entre les générations, permettre à de nombreux jeunes d'accéder à des formations en alternance avec des engagements chiffrés d'embauches en CDI parmi les alternants : autant de sujets que nous avons réussi à contractualiser dans des accords avec l'entreprise. La CFDT agit pour permettre aux seniors d'aménager leur fin de carrière, mais avec le départ prévu du tiers des effectifs d'ici à 2020, la CFDT n'oubliera pas ceux qui restent dans l'entreprise : le Groupe devra revoir sa politique de l'emploi.

## L'AVENIR DE L'ENTREPRISE ET... ... LA RECONNAISSANCE DES SALARIÉS.

L'avenir de l'entreprise dépendra de sa capacité à satisfaire les clients, à innover ou encore à développer les nouveaux usages, mais rien ne pourra se faire sans les salariés !

La CFDT se battra pour que le contrat social s'enrichisse de nouveaux droits, notamment pour une formation adaptée pour chacun, pour un environnement de travail de qualité et une rémunération juste par la reconnaissance des compétences et des qualifications. Grâce à la CFDT, une négociation s'ouvrira dès 2015 qui devra permettre à chacun d'être acteur de son parcours professionnel.



## AMÉLIORER L'ORGANISATION DU TRAVAIL... ... C'EST D'ABORD LUI (RE) DONNER DU SENS.

Amélioration des conditions de travail, hygiène, sécurité, prévention des risques y compris psychosociaux... autant de sujets au cœur de l'action syndicale que mène la CFDT pour que vive le contrat social à Orange dans le respect du personnel.

La CFDT s'engage et ne lâche rien ! Elle intervient partout nationalement, à travers le CCUES ou l'ensemble des commissions ou négociations, comme localement au plus près des salariés, via les CE, les DP/DS ou les CHSCT, pour exiger que les projets de transformations appréhendent la dimension Qualité de Vie au Travail.

## LA SOLIDARITÉ DANS LES PRESTATIONS SOCIALES... ... LE CHOIX POUR TOUS.

Le logement continuera à faire partie des actions que mènera la CFDT en faveur des jeunes salariés, des salariés en difficulté ou des situations d'urgence...

La restauration doit rester un droit pour tous et sur tout le territoire en privilégiant la restauration collective tout en systématisant l'attribution des titres restaurant pour les personnels ne bénéficiant pas de restauration collective. Équitable, lisible, solidaire, le BOUQUET LIBERTÉ proposé par la CFDT, offrira des Activités Sociales et Culturelles variées accessibles à tous les salariés quels que soient leur statut, leur CE de rattachement, leurs revenus ou leur situation familiale : pas d'exclus !



## L'UNSA APporte SON SOUTIEN AUX LISTES PRÉSENTÉES PAR LA CFDT

L'UNSA réaffirme son engagement : notre organisation syndicale appelle à voter partout pour les candidats des listes de la CFDT.

Dans les années qui viennent, notre entreprise va être confrontée à des mutations importantes, dans un environnement économique toujours difficile.

Dans ce cadre, pour défendre l'intérêt des salariés, nous partageons la conviction qu'**il nous faudra ensemble pérenniser et renforcer le dialogue social avec des Organisations Syndicales représentatives, fortes et rassemblées qui prônent un syndicalisme de propositions, réformiste, progressiste et combatif**.

L'élection dans les Comités d'Établissement et celles des Délégués du Personnel à Orange est déjà un acte fort de la volonté des salariés de choisir des acteurs expérimentés, responsables et engagés pour les représenter.

# POURQUOI DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ?

**Du 18 au 20 novembre 2014**, près de 100 000 salariés (contractuels et fonctionnaires) seront appelés à élire leurs représentants à Orange dans les Comités d'Établissements et les instances DP pour 3 ans, jusqu'à fin 2017.

Lors du premier tour de cette élection professionnelle, vous voterez :

- Pour élire vos représentants, titulaires et suppléants, qui siègeront dans votre Comité d'Établissement (CE) ;
- Pour élire vos Délégués du Personnel (DP) dans vos Établissements Principaux & Secondaires ;
- Pour élire vos représentants aux Commissions Administratives Paritaires (CAP) si vous êtes fonctionnaire.

**C'est donc avant tout une élection « locale » et vous voterez pour élire des collègues qui vous sont proches, travaillent avec vous et agissent au quotidien pour vous.**

## LA REPRÉSENTATIVITÉ

Depuis la loi de cohésion sociale de 2008, la représentativité des organisations syndicales est déterminée par le résultat du vote premier tour titulaire. Celles qui obtiennent plus de 10% des suffrages peuvent désigner des Délégués Syndicaux (DS), qui négocient des accords d'entreprise. Pour s'appliquer, un accord doit être signé par un ou plusieurs syndicats représentant plus de 30% des suffrages et ne pas être contesté par des syndicats représentant plus de 50%. L'agrégation des résultats du vote CE dans toutes les entreprises du secteur des télécoms permet ensuite de mesurer la représentativité dans la branche des télécoms. C'est aussi pour mesurer la représentativité dans la Fonction Publique que les fonctionnaires voteront pour les CAP.



(\*) En signant l'accord du 31 janvier 2014 sur les grands principes du vote électronique, la CFDT a permis le vote électronique, proposant ainsi d'allier simplicité et sécurité. Par votre participation, vous confirmerez ce choix de modernité et de développement durable !

## POUR CETTE ÉLECTION « LOCALE », LE VOTE SERA POUR LA PREMIÈRE FOIS ÉLECTRONIQUE (\*).

Ainsi, comme pour les 2 récentes élections de 2013 (CCP, puis Conseil d'Administration), vous voterez depuis votre poste de travail, ou depuis votre domicile (PC, Smartphone...), ou à partir d'ordinateurs mis à disposition par l'entreprise dans des espaces de vote dédiés dans votre établissement (à l'équivalent d'un bureau de vote).

- Le site de vote comportera également un espace de communication sur lequel vous retrouverez l'ensemble de nos professions de foi CFDT et tous les renseignements sur les différents scrutins.
- Entre le 10 et le 16 novembre 2014, vous recevrez l'ensemble du matériel qui vous permettra de voter par voie électronique.
- En cas de besoin vous aurez la possibilité d'accéder à une assistance hot line, joignable dès le 6 octobre 2014.
- En cas de second tour CE ou DP, le vote sera ouvert du mercredi 3 décembre à 14h00 jusqu'au jeudi 4 décembre 2014 à 17h30.

**Le vote sera ouvert du mardi 18 novembre 2014 à 14h00 jusqu'au jeudi 20 novembre 2014 à 17h30.**

## LA CFDT POUR VOUS PRÉSENTER À ORANGE

Le 22 octobre 2013 (élection Conseil d'Administration), la CFDT est devenue 1<sup>ère</sup> organisation syndicale du groupe Orange. Ce résultat historique marque l'intérêt grandissant des salariés pour le syndicalisme d'engagement et de responsabilité que porte notre organisation.

**En choisissant à nouveau des candidats CFDT pour vous représenter dans vos CE et vos instances DP, en novembre 2014, vous le confirmerez au sein d'Orange en France.**

Chaque élu CFDT prend toute sa place dans les débats et intervient tant sur les réalités du quotidien des salariés que sur les questions plus larges portant sur le développement et l'avenir de l'entreprise. Pour cela, chaque militant CFDT s'appuie sur la compétence collective de nos réseaux d'élus dans l'entreprise et peut compter sur le soutien de toute notre organisation.

**La présence d'élus CFDT dans les CE est un véritable atout pour construire l'avenir d'Orange à l'horizon 2020. Construisons-le ensemble !**

**ÉLECTIONS CE/DP À ORANGE  
du 18 au 20 novembre 2014  
VOTEZ CFDT**

  
**AVEC NOUS,  
DONNEZ DE LA VOIX  
À VOTRE VOIX**